

Département de La Sarthe
Commune de Coulans-sur-Gée

Projet de Lotissement
"Le Presbytère"

PERMIS D'AMENAGER
Règlement graphique

PA10-2



Accès obligatoire au lot
Dimensions 6x5m par défaut, voir plan le cas contraire
avec stationnement non clos



Capital végétal à conserver



Arbres à planter à charge aménageur
(essence locale à définir avec la commune)



Zone d'implantation des abris de jardin (3m de largeur)



Zone inconstructible pour les garages et annexes au bâtiment principal



Zone inconstructible sauf pour les clôtures (3m de largeur)



Sens de circulation routière

Maître d'ouvrage

BGBD Aménagement

3, rue René Hatet - Appt n°002
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.86.64.76
bgbd.amenagement@orange.fr

FONCIER
AMÉNAGEMENT



Géomètre-Expert - Maître d'oeuvre

Cabinet LOISEAU

SELARL de Géomètres-Experts



GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

13 bis rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10
Fax.: 02.43.41.42.06
contact@cabinetloiseau.com
www.cabinetloiseau.com

Architecte

C2V

30, Rue de la Mission
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.78.11.78
contact@c2v-architectes.fr



Ech: 1/1000

Date: 23/08/2023
Modificatif: 12/12/2025

Référence :
16169-PA-GS